



Problème livraison véhicule neuf...

Par **pti73loup**, le **21/06/2008** à **21:55**

Bonsoir,
Nous avons commandé il y a trois mois un véhicule neuf de marque suzuki swift auprès d'une concession de la marque...cette voiture devait nous être livrée aujourd'hui : à réception, avec le technicien le véhicule présenté ne correspond pas au véhicule commandé...(manque notamment climatisation)
nous avons donc refusé de prendre en possession ce véhicule
le concessionnaire nous a prêté un véhicule de la concession pour le week end (sachant que nous avons déjà vendu notre ancien véhicule)...
Il doit nous téléphoner lundi pour trouver une solution :
- si nous devons à nouveau attendre trois mois pour avoir notre voiture, quels sont nos droits? (annulation vente..remise commerciale ou autre)
- le concessionnaire souhaite que notre compagnie d'assurance prenne en charge l'assurance du véhicule qu'il nous prête? en a-t-il le droit sachant que ce véhicule de prêt représente une prime d'assurance plus chère que le véhicule que nous avons commandé??
en vous remerciant de votre réponse
bien cordialement
Vincent